

# DU DÉBAT INTERNATIONAL A L'INÉVITABLE CLIVAGE NORD-SUD

## LES NÉGOCIATIONS ÉCOLOGIQUES GLOBALES : ENJEUX NORD-SUD\*

par Alain LIPIETZ<sup>1</sup>

Les conventions sur la couche d'ozone et les conventions de Rio sur le changement climatique et la biodiversité indiquent le début d'une nouvelle ère, où l'humanité commence à gérer collectivement des crises écologiques *globales*.

Une « crise écologique globale » signifie plus précisément une crise dont la cause est diffuse et dont les effets sont universels, par opposition aux crises écologiques *locales*, telles que : pollution des rivières, embouteillages, désertification (qui peut avoir aussi des causes globales), érosion... Dans les crises écologiques locales, les victimes sont souvent les causes directes de leurs malheurs — cela ne veut pas dire qu'elles en sont « responsables », et le mot « coupable » n'est pas du tout adapté. Une crise globale a une tout autre ampleur.

### LES PRÉCÉDENTS

Le premier type de crise globale auquel il a fallu faire face est celui des pluies acides. Elles n'étaient pas vraiment « globales » (c'est-à-dire, en « français », planétaires) dans la mesure où elles n'étaient qu'intercontinentales. D'ailleurs, la convention qui les gère s'appelle « Les pollutions transfrontières intercontinentales ». Il s'agit, par exemple, de

\* Transcription d'une conférence prononcée le 5 mars 1993 dans le cadre du séminaire IEDES, et actualisée en août 1993. Pour plus de détails et références, voir les ouvrages suivants : *Berlin, Bagdad, Rio : le XXI<sup>e</sup> siècle est commencé* (Paris, Quai Voltaire, 1992), et *Vert-espérance. L'avenir de l'écologie politique* (Paris, La Découverte, 1993), ainsi que le numéro spécial été 1993 de la revue *Alternatives économiques*.

1. Directeur de recherche au CNRS, CEPREMAP.

l'acidification des lacs suédois par les cheminées du Canada, ou de la destruction des forêts allemandes par des pollutions dont la source est en Tchécoslovaquie. Le transport transfrontière n'est donc pas toujours très long. On ne peut pas encore vraiment appeler cela une crise globale — mais le problème se pose déjà à un niveau international.

C'est avec la question de la couche d'ozone qu'est vraiment abordée l'échelle globale. Le cas a ceci d'intéressant — et c'est ce qui a permis d'aller extrêmement vite — que les premières victimes sont presque entièrement des Australiens. Bien qu'à l'extrême sud du monde, ce sont des « Occidentaux » et des « Nordiques » du point de vue social. L'Australie est un pays de type OCDE — ce sont des Blancs développés — qui ont cette caractéristique d'habiter tout à fait au sud et de se trouver directement sous le trou de la couche d'ozone ! L'Australie commence donc à voir monter vertigineusement le taux des cancers de la peau. Il est certain maintenant que presque tous les Australiens contracteront à un moment donné un cancer de la peau, même si ces cancers ne sont pas tous malins ; et des mesures ont déjà été prises, comme le raccourcissement des récréations pour les enfants par exemple. C'est, d'un certain point de vue, une chance que la déchirure de la couche d'ozone ait touché en premier des « Blancs développés », qui ont les moyens de réagir, de taper du poing sur la table. Les autres Blancs développés, qui étaient la cause de leurs malheurs — c'est-à-dire essentiellement les gens du Nord géographique qui, avec leurs industries du froid et leurs bombes à pulvériser, envoyaient des CFC<sup>1</sup> dans l'atmosphère —, ont décidé d'arrêter leurs émanations, poussés par l'urgence. Chaque année, une nouvelle conférence raccourcit les délais pour supprimer les CFC.

Cette négociation a donné un modèle, assez intéressant, pour les négociations de Rio.

1 / Cette crise globale n'apparaît que parce que les *scientifiques* s'en mêlent ; il faut attendre un certain temps pour qu'ils se mettent d'accord. Il est alors entendu que, même s'ils n'ont pas forcément raison, le risque est suffisant pour qu'on agisse.

2 / Il faut aussi que les victimes commencent à protester.

3 / Il y a mobilisation de l'opinion chez les « responsables ».

4 / Il y a accord international concernant essentiellement les gens du Nord, dans la mesure où ils sont à l'origine de la pollution.

5 / Lorsque apparaît un « petit problème » avec les gens du Sud, des négociations sont menées pour qu'ils se plient à la convention signée.

1. CFC : chlorofluocarbures.

Le « petit problème », dans le cas présent, a été soulevé par la Chine et l'Inde qui, une fois la convention signée, se sont insurgées contre l'interdiction d'utiliser les CFC, qui entravait ainsi leur propre fabrication de réfrigérateurs et autres produits. La réponse des pays du Nord a été de leur promettre des financements leur permettant de développer eux-mêmes des technologies remplaçant les CFC par des HCFC<sup>1</sup> (gaz un peu moins dangereux, environ de moitié, pour la couche d'ozone).

Cela dit, il faut insister sur le premier point : ce sont les *scientifiques* qui ont donné l'alerte, mais sans qu'il y ait un accord général entre eux. Dès lors, les *politiques* ont dû réagir. Les positions des scientifiques se rejoignaient suffisamment pour rendre les CFC émis par l'industrie du Nord responsables de la destruction de la couche d'ozone sur le vortex antarctique. On estime qu'il faut environ vingt ans aux CFC émis dans le Nord pour arriver dans ce vortex antarctique au niveau de l'ionosphère. Ainsi, les mesures qui sont prises aujourd'hui n'auront d'effet que dans vingt ans. En supposant que, d'ici là, le pouvoir destructeur des CFC ait pu être établi avec certitude, il sera évidemment beaucoup trop tard pour réagir. C'est peut-être même déjà le cas puisqu'il reste encore tous les CFC produits depuis vingt ans qui s'acheminent lentement vers le vortex antarctique, et d'ailleurs même vers le vortex arctique : l'érosion de la couche d'ozone au dessus de l'hémisphère Nord commence à être visible. Il faut donc agir maintenant, même si l'incertitude ne se dissipera que plus tard.

C'est ce que l'on appelle le *principe de précaution*. Il a été fait référence à ce principe à propos de l'ouvrage intitulé *La vérité sur l'effet de serre*<sup>2</sup>, où l'auteur, écologiste scientifique de l'Ecole des Mines, tout à fait opposé à l'énergie nucléaire, explique que « l'effet de serre, ce n'est pas prouvé... donc il faut laisser faire ». Ce n'est pas sérieux ; c'est peut-être un argument de physicien, ce n'est pas un argument de responsable politique ni d'économiste. Il est impossible d'attendre que la teneur en gaz carbonique ait doublé dans l'atmosphère pour dire qu'il faut arrêter d'en dégager, parce que le gaz carbonique reste en moyenne cinquante à cent cinquante ans, suivant les estimations, dans l'atmosphère.

La Convention de Montréal sur les CFC a donc offert un « modèle » de principe de précaution. Elle présente aussi une particularité importante : c'est la première — par opposition à toutes les conventions dites « sur les biens communs de l'humanité » — à s'attaquer à des droits d'usage dans des Etats souverains, puisqu'il y est sti-

1. HCFC : hydro-chlorofluocarbures.

2. Yves Lenoir, *La vérité sur l'effet de serre*, Paris, La Découverte, 1993.

pulé qu'un pays n'a ni le droit de produire, ni celui d'utiliser les CFC. Jusqu'à présent, les conventions de conservation internationales portaient sur les « biens communs de l'humanité », c'est-à-dire : le continent antarctique, l'océan, l'atmosphère. Il peut sembler normal que les CFC soient interdits, puisqu'ils atteignent l'atmosphère qui est un bien commun de l'humanité. Mais il s'agit là d'une mesure dont la portée est bien plus forte que l'interdiction de dégazer en haute mer : les décisions prises par la Convention de Montréal limitent la souveraineté des Etats sur leur propre territoire.

#### LES NÉGOCIATIONS DE RIO

Les négociations pour la Conférence de Rio démarrent après ce premier cas de figure — la Convention de Montréal sur les CFC — mené de façon brillante. On pouvait s'attendre à ce qu'elles se déroulent de la même manière. C'était ne pas tenir compte d'un élément fondamental : les victimes des CFC sont « du Nord » ; or la Conférence de Rio va traiter de problèmes plus complexes dans lesquels le Sud est directement impliqué.

La Conférence comporte deux aspects : le premier, qui n'est pas du tout contraignant, consiste à mettre au point un code de bonne conduite, moral en quelque sorte, du point de vue écologique, pour l'ensemble du monde. Ce code s'appelle la *Charte de la Terre* et il est développé dans un texte de plusieurs centaines de pages, l'*Agenda 21*. C'est là un document rempli de recommandations meilleures les unes que les autres sur la façon de faire un développement correct, soutenable, etc. Il marque en quelque sorte le point d'aboutissement provisoire de toute une réflexion sur le thème : il ne suffit pas de faire du développement, il faut aussi qu'il soit soutenable. « *Soutenable* » est encore un terme de français, résolument adopté ici parce que la traduction officielle, « développement durable », est imparfaite. « *Soutenable* » ne s'emploie pas en français sauf à propos d'une thèse par exemple ; mais des expressions telles que « une douleur insoutenable » ou « un rythme insoutenable » permettent de comprendre ce que signifie « *soutenable* ». Le terme implique, d'une part, le sens de « bon pour tous les hommes et les femmes qui le vivent à un moment donné » et, d'autre part, celui de « durable dans le temps », c'est-à-dire d'un processus qui doit pouvoir soutenir son rythme, y compris pour les générations futures.

Mais, outre ce code de bonne conduite, la Conférence de Rio a

abordé des aspects contraignants : il s'agit des accords internationaux à propos des deux crises globales (outre la couche d'ozone) qui se précisent clairement aujourd'hui : le *réchauffement atmosphérique* et l'*érosion de la biodiversité*, qui doivent faire l'objet de deux conventions internationales. Au début, l'idée est émise d'en négocier une troisième sur la forêt tropicale, puis cette hypothèse est abandonnée et le thème deviendra un cas particulier de chacune des deux autres négociations, soit sous l'aspect de la biodiversité — car les forêts tropicales constituent la principale réserve de biodiversité —, soit sous l'aspect de « contribution au changement climatique », car l'écobuage (le brûlis) des forêts tropicales est une des formes de production de gaz carbonique, donc cause d'extension de l'effet de serre.

#### LA NÉGOCIATION SUR LA BIODIVERSITÉ

Il faut préciser la notion de biodiversité, qui n'est ni très connue ni très évidente. Il s'agit d'un cas intéressant car c'est un domaine qui avait été quelque peu oublié, surtout en France, et qui va se trouver au cœur de la « bataille » de Rio, après pratiquement deux ans de débats sur le climat.

La biodiversité, ce n'est pas la diversité des « espèces animales », si par « espèces animales » on entend les mammifères, les oiseaux, etc. La protection des bébés phoques, des éléphants... relève d'une autre convention, celle de Washington, qui existe depuis longtemps et il n'était pas nécessaire d'en faire une nouvelle. La biodiversité concerne effectivement la diversité du vivant, mais à l'échelle microscopique ; il s'agit, plus précisément, de la variété des *gènes* au sein de la *même* espèce. Le terme recouvre aussi la variété des écosystèmes, pouvant eux-mêmes abriter des variétés d'espèces, et dans ces espèces des variétés de capital génétique pour chaque espèce.

Quel est l'enjeu fondamental ? C'est évidemment l'aspect « variété du stock génétique » pour les espèces, et en particulier pour les plantes. Mais cette variété — il faut le souligner car c'est un point mal compris — doit être une variété *inconnue*. Le fait que l'on ne connaisse pas exactement l'ampleur de la variété n'est pas une faiblesse de la science — c'est là, au contraire, que réside l'intérêt de la biodiversité : elle n'est intéressante que dans la mesure où elle est inconnue, parce que, d'un point de vue économique, elle fonctionne comme un réservoir régulateur, un stabilisateur de la vie connue — et

notamment de la vie humaine pratique, de l'activité pharmaceutique ou agro-industrielle, de l'industrie des semences. Dès qu'une semence ne « marche » plus, quand un problème inédit se pose (par exemple une maladie), des recherches sont menées pour trouver, quelque part dans la nature, un germe résistant, ou une bactérie, susceptible de répondre au problème.

Un bon exemple est celui du maïs : il a été « inventé » par les peuples qui arrivaient d'Asie et se sont installés dans le sud du plateau du Mexique, au nord du Nœud mixtèque, dans la région où les deux chaînes de montagnes se rejoignent et où jaillissent des sources chaudes, à Tehuacan. C'est là que, sur une longue période, par sélections successives, une graminée de petite taille est devenue une plante dont le fruit forme un gros épi comestible, grâce au travail de générations d'Amérindiens. Le maïs d'aujourd'hui est un maïs hybride dont les firmes pharmaceutiques vendent les germes à des agriculteurs ; il est réduit à l'état de quatre ou cinq variétés ultra-standardisées, presque identiques les unes aux autres, qui ont d'excellentes propriétés mais ne sont pas capables de résister à des agressions inconnues. Si une nouvelle maladie apparaît, la seule solution pour l'industrie agro-alimentaire (et c'est déjà arrivé) consiste à retourner aux sources, en l'occurrence en Amérique centrale, pour rechercher, parmi les variétés dites « de pays », c'est-à-dire qui sont encore cultivées par les paysans méso-américains, celle qui résisterait à l'agression ; il faudrait alors introduire les gènes nécessaires dans les variétés dites « de pointe », celles qui sont vendues aux agriculteurs du monde entier.

La démarche est la même dans l'industrie pharmaceutique : elle consiste à chercher, à travers toute la pharmacopée indigène et, en particulier, dans les forêts tropicales, en se servant du savoir traditionnel, s'il n'existe pas « une » plante et, surtout, son principe actif, qui résisterait à une maladie nouvelle.

La biodiversité constitue en quelque sorte la matière première du génie génétique. Elle est, à l'industrie pharmaceutique et agro-alimentaire, ce que les réserves de pétrole sont à l'industrie pétrolière : il faut d'abord les chercher puis, une fois trouvées, les exploiter. Mais la majeure partie de cette biodiversité — qui, par définition, n'apparaît pas immédiatement utile — se situe dans des aires où la végétation est restée soit sauvage, soit « de pays », c'est-à-dire résultant de cultures paysannes *non standardisées*, non industrialisées, en d'autres termes dans les secteurs non modernisés du monde.

Les ressources en biodiversité ne se limitent pas à la forêt tropicale, connue pour être la plus riche en ce domaine. Elles existent aussi dans

toutes les régions où l'agriculture n'est pas industrialisée, c'est-à-dire essentiellement dans le Sud « social » du monde. La réserve est donc au Sud et les firmes sont au Nord. On voit bien apparaître le problème, celui d'un clivage stratégique évident, brutal, qui rappelle la théorie du développement des années 1960 : les ressources primaires sont au Sud et les industries au Nord !

La revendication du Nord est simple, crûment exposée par les Etats-Unis : « Tout ce qui sort des laboratoires est payant (c'est d'ailleurs une de leurs exigences sur l'autre front, c'est-à-dire au GATT) et tout ce qui vient des campagnes et des forêts du Sud est gratuit » — c'est-à-dire tout ce qui est « variétés de pays » ou variétés sauvages. C'est très logique. A ceci le Sud oppose très vite l'argument suivant — qu'adoptent aussi bien les ONG que les Etats du Sud : « Désormais, le point de départ est au contraire : tout ce qui vient des laboratoires est bien commun de l'humanité, puisque c'est le fruit de la recherche scientifique ; et tout ce qui vient de la nature ou des variétés de pays appartient aux Etats — au même titre que les mines, le pétrole, etc. » Ou alors, à titre de plaisanterie, on entend dire : « Nous sommes tout à fait d'accord pour breveter le vivant, mais à ce moment-là, que l'on paie patente aux Mexicains sur le maïs, avec arriérés d'intérêts sur trois mille ans, puisque ce sont eux qui l'ont inventé » !

Voilà, schématiquement exposées, les deux positions Nord/Sud, inconciliables, bien caractérisées. D'autant plus caractérisées que le président du groupe de négociation sur la Convention biodiversité, qui mène les pourparlers, est, d'une part, très lié au président du Programme des Nations Unies sur l'environnement, et suscite, d'autre part, la méfiance des Etats-Unis car il apparaît comme le porte-parole du bloc du Sud face aux intérêts du Nord. L'Europe est pratiquement absente du débat. Dans le rapport de la Commission de Bruxelles sur cette question, la CEE feint de croire qu'il s'agit à Rio de défendre les espèces animales et l'Europe affecte de ne pas comprendre qu'il s'agit essentiellement de l'industrie pharmaceutique. La France se contente de se battre pour mettre en place une douzaine de réserves mondiales sous la protection de l'ONU, là où il y a beaucoup de biodiversité, c'est-à-dire dans le Sud. Ironie de la proposition : incapable de sauver sa réserve des Pyrénées où il n'y a plus que cinq ou six ours, ni même de préserver la biodiversité dans sa plus belle zone humide, le Marais poitevin, elle se propose d'envoyer des casques verts dans le Sud pour protéger la biodiversité de ces pays alors qu'elle ne le fait pas sur son propre territoire...

## LA NÉGOCIATION SUR LE CLIMAT

La situation est en revanche tout à fait différente dans le cas de l'effet de serre. D'un point de vue scientifique, on estime qu'à un doublement de la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère — ou en équivalent CO<sub>2</sub> des autres gaz, point très important pour la suite du débat géostratégique — correspond une augmentation de la température moyenne de 3°, plus ou moins 1,5°. Pour un physicien, c'est une marge d'erreur de 50 %. Pour un géostratège, cela signifie : au moins + 1,5° et au plus + 4,5°. Dans le cas d'une hausse de 1,5°, les conséquences en sont déjà énormes ; avec 4,5°, on est dans l'ignorance la plus totale de ce qui peut se passer. Et les risques d'atteindre 4,5° ou 1,5° d'augmentation de température sont les mêmes, le maximum de probabilité étant situé entre les deux. Or ce doublement du gaz carbonique sera atteint, si rien n'est fait, *dans un demi-siècle*. Qui sont et qui seront les victimes de l'effet de serre ?

Il est peut-être préférable de ne pas connaître les effets d'une hausse de température de 3° de façon précise... : selon la théorie de la justice de Rawls, il est beaucoup plus facile d'établir les règles d'une société juste quand on ne sait pas encore exactement quels en seront les bénéficiaires. Dans le cas présent, il est difficile de savoir avec précision qui vont être les principales victimes, mais on peut émettre des suppositions. Quels sont, en effet, les risques liés au réchauffement ?

S'il fait plus chaud, l'évapotranspiration sera plus rapide ; il pleuvra aussi plus souvent. Quelles en seront les conséquences ? Dans des pays comme le Brésil, ou en climat soudanais, le résultat est tout à fait incertain, il dépendra de la nature du terrain. Il peut pleuvoir énormément dans le Nord-Est brésilien, par exemple, sans que l'eau n'imprègne durablement le sol. Il est donc très délicat d'extrapoler. Divers modèles climatiques ont été élaborés, or les deux plus importants donnent par exemple des résultats contradictoires sur les deux tiers du Maghreb<sup>1</sup>. Selon certains il pleuvra plus, selon d'autres il pleuvra moins, sans que l'on sache pour autant ce qui sera meilleur ou pire pour l'agriculture. Il est plausible néanmoins de prévoir que, pour les franges nord et sud du Sahara, la situation sera plutôt plus grave si les températures augmentent car, même s'il pleut davantage (si le climat se « tropicalise »), l'eau restera moins longtemps dans le sol... que la pluie aura lessivé et érodé plus vigoureusement.

1. *La Recherche*, numéro spécial sur l'effet de serre, 1991.

Un autre type de risque réside dans la dilatation de l'eau. Le problème à l'horizon du doublement du CO<sub>2</sub>, soit vers les années 2040-2050, n'est pas la fonte des glaces de l'Antarctique ou du Groenland, mais la dilatation de la couche supérieure des océans, qui peut provoquer une montée des eaux de 30 à 60 cm. Pour un physicien, cette mesure constitue une imprécision ridicule. Pour un géostratège, cela signifie que pratiquement la moitié du Bangladesh devra être évacuée à une époque où ce pays aura probablement 150 à 200 millions d'habitants. D'où une probabilité évidente de guerre entre l'Inde et le Bangladesh, voire même d'usage de la bombe atomique pour refouler les populations... Tout peut être imaginé, jusqu'au pire.

Mais le pire, pour l'instant, reste localisé dans le Sud ! Dans le Nord, en revanche, les Américains ont entrepris de nombreuses études : pour eux, il y a un risque certain, qui n'est absolument pas négligé, mais dont il faut au contraire calculer le coût. Les calculs de W. Nordhaus<sup>1</sup> dans ce domaine sont formels : l'agriculture occupant peu de place dans le PNB américain, la perte sera assez faible. Le blé se déplacera légèrement, le maïs et le coton aussi, vers le nord ou vers le sud ; mais comme il existera une situation de libre-échange du Mexique au Canada, ces mouvements n'auront strictement aucune importance. En ce qui concerne la montée des eaux, il n'y a qu'un seul delta, celui du Mississippi ; un parc naturel qui risque d'être un peu inondé, ce n'est pas très grave. Du point de vue du coût économique, pour les Etats-Unis, l'effet de serre représente peu de choses. En revanche, pour stabiliser la situation atmosphérique, il faudrait tellement remettre en cause le modèle de vie américain, conclut Nordhaus, qu'il serait « absurde », « insensé », de prendre aujourd'hui des mesures pour lutter contre une dérive de l'effet de serre qui, dans quarante ans, n'aura pas d'effet très grave pour les Américains de l'époque. La somme calculée pour mesurer l'investissement à consentir aujourd'hui pour diminuer le coût à payer dans quarante ans est négligeable ; il n'y a donc aucune raison de faire quoi que ce soit. Ainsi, la position défendue par les Américains au cours de la négociation a été une position d'attente, préconisant tout au plus de lancer des études. C'est, en fait, l'option « radicale » du Nord : « Prendre des mesures coûterait cher alors que les problèmes escomptés seront tout à fait négligeables, voire nuls ; donc on ne fait rien. »

A l'autre extrême, une position du Sud, apparemment ultra-radical, consiste à dire, de façon anti-impérialiste en quelque sorte : « Puisque

1. *Economic Approach to Greenhouse Effect*, Conférence de Rome, 1990.

c'est le Nord qui est responsable de tous ces problèmes... c'est à lui qu'il revient de prendre des précautions. Il est clair que nous, nous ne prendrons aucune précaution pendant cent cinquante ans, puisque le Nord n'a pas veillé à ne pas produire de gaz à effet de serre tout au long d'une période de même durée. » Telle est la déclaration du Premier ministre de la Malaisie, à la Conférence de l'Asian Society, en février 1991 : « Les droits de l'homme, la démocratie, l'écologie, la liberté de la presse et le syndicalisme sont autant de bâtons que le Nord met dans les roues de ses futurs concurrents. » Autrement dit, certains pays ont le droit de faire ce qu'ils veulent (du capitalisme sauvage) pendant un certain temps. Quand ils seront aussi développés que le Nord, ils pourront s'offrir le luxe d'être démocrates, de respecter les droits de l'homme, la liberté de la presse et l'environnement. C'est la position caractéristique des élites productivistes du Sud. Elle se retrouve, par exemple, chez les gouverneurs brésiliens de l'Amazonie, militaires et civils, avec un discours ultra-nationaliste, anti-impérialiste, qui fustige les Américains et leur ancienne revendication d'internationalisation de l'Amazone, en proclamant que celle-ci leur appartient et qu'ils ont le droit d'en abuser.

Il existe donc une position totalement opposée à celle des Etats-Unis, sur un discours radicalement anti-impérialiste, mais qui, en réalité, aboutit exactement à la même conclusion : « On ne fait rien. » Cette orientation est très typique de certaines élites productivistes ; créatures américaines, elles finissent par affronter des contradictions avec leur « développeur », les Etats-Unis, en réclamant les mêmes droits que ces derniers<sup>1</sup>.

Face à ces deux positions extrêmes qui se rejoignent dans une attitude d'attente et d'inaction, il y a aussi les positions offensives. La première est celle des victimes de l'effet de serre. Il s'agit d'abord des victimes potentielles du changement climatique, les populations qui ne pourront pas s'y adapter, essentiellement les paysanneries des pays du Sud, surtout des pays africains. Il y a ensuite les pays de delta, ceux qui ont des bords de mer peuplés : le Bangladesh, l'Inde par contrecoup, la Chine, puis les Etats insulaires, représentés par le Vanuatu. Certes, le Vanuatu est un archipel d'îles montagneuses, mais ce pays se sent malgré tout responsable de la mission de protéger les Etats insulaires et c'est lui qui a joué le rôle de représentant des Etats menacés par la montée

1. C'est pourquoi j'appelle ces élites les « Saddam Hussein de l'environnement » dans l'ouvrage *Berlin, Bagdad, Rio (op. cit.)* : le discours tenu par Saddam Hussein était en effet le suivant : « J'ai le droit d'envahir le Koweït. C'est comme ça que les Etats-Unis ont créé leur territoire, en envahissant le territoire des Indiens, des Mexicains, etc. »

des eaux dans la négociation sur le climat. Très habilement, le président du groupe international a nommé le Vanuatu à la tête d'une nouvelle commission de la négociation.

Le groupe des victimes tient le langage suivant : « Il faut que tout le monde fasse quelque chose et très vite, mais il faut surtout que le Nord agisse car nous, nous ne pouvons rien faire : ce n'est pas nous qui provoquons la montée de l'effet de serre. C'est le gaz carbonique, qui vient essentiellement de la combustion du charbon ou du pétrole ou du gaz, dans le Nord. »

Le deuxième groupe de pays adoptant une attitude offensive est constitué par les pays du Nord pour qui, d'abord, la montée de l'insécurité dans le Sud est une véritable menace. C'est ce que l'on appelle « l'effet Gengis Khan » en théorie de relations internationales, conformément à l'idée selon laquelle l'invasion de l'Europe par Gengis Khan serait due à une crise écologique dans les steppes de la Sibérie (ce qui n'est vraisemblablement pas vrai d'ailleurs, mais peu importe). Transposée à l'époque actuelle, la proposition consiste à redouter, en cas d'aggravation de la situation écologique au Maghreb, un envahissement par la population de ces pays. C'est certainement la préoccupation essentielle de l'Europe dans le domaine de l'intervention écologique en faveur du Sud, pour empêcher la dérive climatique. De plus, ces pays ont les moyens de prendre des mesures. En effet, contrairement aux Etats-Unis, l'Europe et le Japon, qui n'avaient pas de pétrole, se sont ajustés le mieux possible aux chocs pétroliers de 1973 et 1979. Le résultat a été tout à fait spectaculaire, suivant une règle économétrique avérée selon laquelle plus le prix de l'énergie est cher, plus les efforts seront importants pour l'économiser. La hausse du prix du pétrole a été bien répercutée — et même surrépercutée — en Europe, elle a provoqué des efforts énormes d'économies d'hydrocarbures ou d'énergie. Cela n'a pas du tout été le cas aux Etats-Unis qui avaient des réserves d'énergie fossile. En conséquence, un Européen envoie chaque année dans l'atmosphère 1,9 t de carbone par habitant, et un Nord-Américain 5 t<sup>1</sup>.

Si l'on veut donc partager équitablement les « droits à polluer » entre tous les humains, à combien chacun aura-t-il droit vers l'an 2040 ? Nous serons alors quelque 10 milliards d'humains. Compte tenu des capacités de recyclage spontané du gaz carbonique et du méthane par les sols et les océans, il faudra que chacun limite ses émissions de gaz à effet de serre à quelque 500 kg de carbone. En Europe, cela revient à

1. J. Benhaim, A. Caron et F. Levalret, *Analyse économique des propositions et stratégies face au problème du CO<sub>2</sub>*, *Cahiers du C3E*, Université de Paris I, octobre 1991.

diviser par quatre, en quarante ans, la production de gaz carbonique ou de méthane. Il s'agit là de réaliser un gain de productivité de l'énergie, multiplié par un gain sur la productivité du gaz nécessaire à cette production énergétique. Ce n'est pas hors de portée pour des technologies aujourd'hui concevables mais un effort raisonnable reste nécessaire afin de pouvoir prendre en compte *la durée* dans ce processus, l'Europe et le Japon disposant probablement des techniques permettant d'y parvenir. On a calculé<sup>1</sup> qu'il est tout à fait possible, sans augmenter le nombre de centrales nucléaires, de respecter ces contraintes, même avec une croissance démographique nous menant à 10 milliards d'habitants, et même en permettant à ces 10 milliards de personnes d'obtenir le niveau de confort de l'Européen de 1975, cela en utilisant les techniques déjà connues.

L'Europe est donc prête à agir contre l'effet de serre, non parce que celui-ci la menace directement (elle a les moyens de protéger Venise et la Hollande contre la montée des eaux) mais parce que le coût en sera très élevé dans le Sud ; or l'Europe est une île entourée de Sud, du Maghreb à la Russie. Elle a donc tout intérêt à éviter que l'effet de serre ne provoque d'énormes dommages dans ces pays, et elle dispose des techniques pour y parvenir.

#### L'AFFRONTLEMENT AVANT RIO

Tels sont donc les intérêts de départ. Il faut y ajouter la politique. La différence entre les Etats-Unis et les pays productivistes du Sud réside dans la différence de nature entre des gouvernements dictatoriaux ou démocratiques. La bataille idéologique est donc centrale pour les Etats-Unis. Le cas de la guerre du Golfe est significatif : il y a eu tout un problème de « mise en scène » de la légitimité d'une intervention. Aux Etats-Unis c'est sur le front intérieur que se joue la première partie de la bataille : d'abord, il s'agit d'affirmer la légitimité du mode de vie américain ; ensuite, de dire que ce sont les victimes qui sont les plus coupables, c'est-à-dire les pays du Sud. La stratégie consistera donc à souligner qu'il y a un gaz plus dangereux que le gaz carbonique, le méthane, et que ce gaz vient plutôt du Sud.

Dire que le méthane est plus dangereux que le gaz carbonique est

1. Cf. l'ouvrage *Energie pour un monde durable*, coordonné par Goldenberg, Paris, La Documentation française, 1990.

exact ; chaque molécule de méthane capte plus de rayons infrarouges émis par la surface de la terre, quarante fois plus que chaque molécule de gaz carbonique. Mais le méthane est réabsorbé plus vite par l'écosystème terrestre et marin : en trois ans en moyenne, alors qu'il en faut cent (certains disent cinquante, d'autres cent cinquante) pour le CO<sub>2</sub><sup>1</sup>. Autrement dit, chaque molécule de gaz carbonique envoyée dans l'atmosphère y est pour toujours, à l'horizon des économistes et des géostratèges, alors que le principe de précaution ne vaut pas pour le méthane. Si nous savions éliminer la teneur en gaz carbonique, nous pourrions éliminer le méthane, au moment où cela serait nécessaire. La seconde grande différence entre les deux gaz tient au fait que le CO<sub>2</sub> est essentiellement le produit de la combustion des hydrocarbures au Nord, alors que le méthane est un gaz qui est peu produit au Nord, par la fermentation et la putréfaction des déchets, mais beaucoup au Sud, par la fermentation des rizières ; il est aussi produit par la digestion des ruminants au Nord mais en plus grande quantité encore au Sud.

L'offensive contre le méthane va claironner pendant toute l'année 1990-1991 ; c'est ce que l'on a appelé la « *comprehensive approach* », l'approche visant à contrôler tous les gaz en même temps. La contre-attaque des Indiens notamment, qui seront à la tête de toute la bataille pour le Sud, repose sur les arguments suivants<sup>2</sup> : premièrement, il n'y a pas de principe de précaution à prendre vis-à-vis du méthane, c'est un fait connu ; deuxièmement, cette approche constitue une vaste manœuvre contre les pays du Sud, principaux producteurs de méthane ; enfin, s'il est exact que les producteurs de méthane sont plus nombreux que les producteurs de gaz carbonique, il faut souligner que ce méthane est inévitable puisqu'il est à la base de l'alimentation, tandis que la production de CO<sub>2</sub> pour l'utilisation de véhicules, par exemple, ne présente pas le même caractère de nécessité. Ethiquement, le méthane est vital et plus justifiable que le gaz carbonique.

Les Etats-Unis ripostent en lançant une offensive contre le gaz carbonique venu du Sud, avec « la forêt qui brûle » (en Amazonie...). Les écologistes sont d'accord pour se battre contre la déforestation, mais avancer que ce sont les feux de forêt qui provoquent une crise écologique globale est quelque peu scandaleux. Cependant, puisque les écologistes se battent contre les incendies de forêts en Amazonie, le discours des ONG environnementalistes du Nord pourra être retourné incons-

1. Voir le livre quasi négationniste d'Yves Lenoir, *op. cit.*

2. A. Agarwal et S. Narim, *Global Warning in a Unequal World : A Cause of Environmental Colonialism*, New Delhi, Center for Science and Environment, 1991.

ciemment contre le Sud. Certains ouvrages<sup>1</sup>, qui accusent les écologistes de se préoccuper davantage de la nature que des humains, en sont restés à ce stade où effectivement les très grands mouvements environnementalistes des Etats-Unis, comme Greenpeace International, Friends of the Earth et surtout une ONG plus anglaise<sup>2</sup>, le World Wildlife Fund, focalisaient leurs objectifs sur la déforestation au Sud. Le discours américain en profite pour rendre cette déforestation responsable du réchauffement, de l'effet de serre, de l'essentiel du dégagement de gaz carbonique. Les ONG de développement du Sud s'indignent et répliquent que le problème est beaucoup moins grave, mais l'appareil de propagande des Etats-Unis est extrêmement fort. Il suffit en quelque sorte de résumer les débats de la Conférence de Rio à la forêt, et la bataille est gagnée. Bien des médias sont tombés dans ce piège.

A cet appareil de l'offensive *idéologique* américaine s'ajoute la manœuvre *diplomatique* ; la négociation a connu deux étapes. D'abord celle du diagnostic *scientifique*, ce que l'on appelle l'ipcc (International Panel on Climate Change), qui tient son bilan géophysique, climatologique mais aussi pédologique et agronomique à la Conférence de Genève en octobre 1990. Octobre 1990, c'est la période de la marche à la guerre du Golfe. Déjà certaines contradictions apparaissent entre les Etats-Unis et l'Europe sur cette question, et elles éclatent aussi à la Conférence de Genève. Les Européens proposent très clairement de revenir en l'an 2000 au niveau d'émissions de 1990, et de poursuivre au-delà les efforts pour obtenir les 500 kg de carbone émis par personne quand la population mondiale sera d'environ dix milliards. Les Etats-Unis refusent tout net : « Notre mode de vie n'est pas négociable. » Et, très significativement, la guerre du Golfe commence, le 17 janvier. Le 19 janvier 1991, le président américain G. Bush prononce son discours sur la stratégie de l'énergie des Etats-Unis, où il explique que la seule solution, c'est de développer l'usage des hydrocarbures. Il n'est pas question de revenir en arrière... ; il est absolument nécessaire d'avoir une réserve d'hydrocarbures... et il est hors de question, par conséquent, d'arrêter d'utiliser les hydrocarbures sous prétexte qu'ils provoquent l'effet de serre.

Ainsi, la situation est parfaitement claire au début de l'année 1991 : 1 / les Etats-Unis ne vont pas payer le coût du recul de l'effet de serre ; 2 / dans le même temps, ils montrent qu'ils ont les armes pour mater toute velléité qu'aurait un pays du Sud à orchestrer la révolte générale du Sud contre les conséquences de l'effet de serre.

1. Cf. par exemple l'ouvrage de Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologiste*, Paris, Grasset, 1992.  
2. Au moins par son président, le prince Charles.

Puis la guerre du Golfe se termine comme l'on sait et, au mois d'août 1991, la Commission des Communautés européennes prend la position suivante<sup>1</sup> : « Dans le vide stratégique et l'absence de leadership mondial à l'heure actuelle... » (faut-il souligner l'ironie...), « l'Europe a l'occasion où jamais de prendre la prééminence sur ce créneau de l'environnement, grâce à une grande initiative contre le changement climatique ». Et elle repose son objectif de retour, en l'an 2000, au niveau de 1990, en anticipant : elle propose en fait d'appliquer en Europe une écotaxe (une sorte de troisième choc pétrolier sous forme de taxe) que l'on imposerait sur les sources d'énergie.

Pendant ce temps, les Etats-Unis continuent de refuser et ouvrent même un dernier front : la critique de la surpopulation dans le Sud. Sommairement, si la croissance de la population était moins élevée, la quantité de kilos de carbone que chacun aurait le droit d'envoyer dans l'atmosphère serait plus importante. C'est donc encore le Sud qui est responsable, cette fois, par son trop grand nombre d'enfants, et cela à une époque où la « majorité morale » aux Etats-Unis a pratiquement fait arrêter tous les programmes d'aide au contrôle de naissances au Sud. On n'est plus à l'époque du *Sang du Condor* et autres programmes de l'ère Kennedy.

La confrontation devient de plus en plus vigoureuse et on peut espérer voir se dessiner un front commun entre l'Europe et le groupe Inde/Vanuatu et tous les pays du Sud qui sont prêts à agir parce qu'ils commencent à craindre les conséquences de l'effet de serre. Ces derniers sont prêts à prendre des mesures, mais à condition de recevoir de l'aide pour se développer, avec des techniques propres en gaz à effet de serre.

La formation de ce nouveau front est remise en cause par la Conférence de Maastricht qui décide que l'Europe va porter au niveau communautaire les décisions relatives à un certain nombre de questions nouvelles, alors que la taxe sur l'effet de serre sera maintenue au niveau dit de « l'intergouvernementalité », à la règle de l'*unanimité*. En d'autres termes, un pays d'Europe peut ne pas s'imposer d'écotaxe ; dès lors, évidemment, aucun pays ne peut le faire, car toutes les industries sensibles se délocaliseraient vers le pays sans écotaxe. Or il y a au moins officiellement trois pays (l'Espagne, le Portugal et la Grande-Bretagne) qui sont opposés à celle-ci. La France dit y être favorable et reporte sur les autres pays la responsabilité de l'échec. De ce fait, le responsable de la DG XI — le ministère de l'Environnement de la CEE — accorde un

1. Rapport de la Commission européenne à la CNUED, 1991.

entretien retentissant<sup>1</sup> au lendemain de la Conférence de Maastricht, déclarant : « Maastricht est une supercherie, l'environnement a été complètement sacrifié : on n'aura pas d'écotaxe, on va arriver à Rio les mains vides ; les gens vont se moquer de nous. On arrivera avec de beaux discours pour le Sud du type : "Faites attention..." tandis que nous ne prendrons aucune mesure contre la production des gaz à effet de serre. »

Or, au moment où l'Europe s'effondre dans le rôle de prétendant à l'hégémonie, c'est-à-dire à la capacité de présenter des propositions conformes à l'intérêt général, la Chine apparaît dans le débat. Elle ne fait pas partie du Groupe des 77 (puisque c'est un « pays communiste ») qui rassemble en effet le Tiers Monde dans sa vieille définition, à savoir les pays qui ne sont ni socialistes, ni capitalistes (bien qu'il y ait des pays officiellement socialistes parmi eux...). La Chine est, en outre, intermédiaire entre les deux groupes du Sud : c'est, d'une part, comme la Malaisie, une dictature productiviste, c'est, d'autre part, une énorme concentration de paysans pauvres ou vivant dans des deltas. La Chine convoque donc à Beijing une conférence avec le Groupe des 77 où elle va nouer une alliance avec l'Inde fondée sur la position suivante : les mesures contre l'effet de serre sont certes nécessaires, mais le Sud, pour le moment, n'a pas besoin d'en prendre. Tout doit être fait au Nord. Si le Sud doit prendre des mesures, c'est au Nord de les financer. C'est ce que l'on appelle une position « syndicaliste » : quand il y a des intérêts divergents à organiser, on adopte une position qui arrange tout le monde en reportant sur le patron la responsabilité d'équilibrer la diversité des revendications !

Cette position crée bien sûr l'unanimité : depuis le Bangladesh, qui a tout à craindre de l'effet de serre (puisque'il est dit explicitement qu'il faut faire quelque chose), jusqu'à la Malaisie, qui ne veut pas s'engager, mais qui, du moment que le Nord est mis en demeure de financer, peut bien signer une convention de ce genre-là. Cette position « syndicaliste » de l'Inde et de la Chine va être extrêmement efficace, d'autant qu'il suffit aux Etats de reprendre les orientations des ONG du Sud, à la fois développementalistes, environnementalistes et nationalistes, notamment celles des Indiens. Ceux-ci préconisent de répartir les 500 kg de gaz à effet de serre que l'écosystème peut recycler lui-même au prorata de la population des pays. Les pays qui sont en dessous de leur quota pourront en revendre une partie aux pays qui dépassent leur quote-part. Cela

1. C. Ripa de Meana, *Libération*, 20 décembre 1992.

constituera un apport financier pour les pays du Sud et les incitera en outre à économiser leur propre quota, qu'ils n'auront pas tendance à gaspiller. Finalement, tout le Sud (gouvernements et ONG) et même la CNUCED s'unissent autour de positions de ce type.

Toutes les ONG du Sud forment ainsi une sorte de bloc avec leurs gouvernements. Il est tout à fait extraordinaire de voir comment ces mêmes ONG qui sont persécutées dans le Sud par leurs gouvernements, par exemple le Third World Network de Martin Khor en Malaisie, en arrivent à faire bloc, ou peuvent accepter de le faire, avec leurs propres gouvernements. La position est totalement différente pour les ONG du Nord. Celles-ci commencent à se rendre compte que la brusque sollicitude du gouvernement de Georges Bush pour la forêt amazonienne a quelque chose de suspect.

Dans les conférences préparatoires de la Conférence de Rio, les ONG du Nord font de plus près connaissance avec les ONG du Sud ; les militants idéalistes du Nord découvrent à cette occasion les réalités des problèmes auxquels les ONG du Sud sont confrontées et l'efficacité de leurs actions, avec des moyens parfois dérisoires *a priori*. Pour exemple, la défense du panda — emblème du WWF — et des forêts où il vit par les femmes du mouvement « Chipko », qui embrassent les arbres pour empêcher qu'ils ne soient abattus, est plus efficace pour protéger la forêt que l'envoi de soldats verts par l'ONU... La Conférence « Ya Wananchi » des ONG du monde entier, à Paris, en décembre 1991, est l'occasion d'une grande fraternisation. Les ONG nord-américaines sont ébranlées, et du côté des Européens développementalistes ou environnementalistes et des ONG du Sud, l'unification s'établit pratiquement sur la position du Sud.

Ainsi, le « front intérieur » de l'opinion publique est complètement rompu, quand survient l'anecdote suivante, qui ridiculise les arguments des opposants aux grandes organisations écologiques du Nord telles que Greenpeace International : les Etats-Unis, tandis qu'ils négocient avec le Mexique un accord de libre échange, constatent que cet accord ne leur est pas tellement favorable. Ils cherchent donc un prétexte pour conserver quand même des mesures protectionnistes antimexicaines. Ils mettent en avant l'écologie, en l'occurrence les filets des pêcheurs de thons mexicains, qui tuent les dauphins : il est décidé de fermer la frontière des Etats-Unis à l'importation de thons mexicains. C'est alors, au début de l'année 1992, que Greenpeace vient tenir une grande conférence de presse à Mexico, accusant ce boycott d'être le scandaleux camouflage écologiste d'une vulgaire mesure protectionniste... le dauphin étant une espèce qui ne se trouve ni en danger, ni protégée.

Plus sérieusement encore, la mort de Chico Mendès a resserré les liens entre les défenseurs nord-américains de la forêt amazonienne et les organisations populaires brésiliennes. Il n'est plus possible de dire : « Rio, c'est la forêt. » Comme au Viet-nam, et contrairement à la guerre du Golfe, l'administration des Etats-Unis a perdu la bataille idéologique sur les fronts intérieurs et extérieurs.

#### RIO, ET APRÈS...

Rio fut littéralement une bataille dans la guerre Nord-Sud de l'environnement. Une « bataille », cela signifie qu'il n'y a que deux camps, et qu'il faut gagner, coûte que coûte, quitte à compromettre la suite. Les buts stratégiques de la guerre déterminent certes les buts tactiques de la bataille, mais la tactique peut aller à contre-courant de certains intérêts stratégiques.

Le dispositif à la veille de la conférence de Rio n'est ni le front uni contre les élites productivistes du Sud (que souhaitait Georges Bush), ni le front uni des pays partisans d'agir (que souhaitait l'Europe), mais le front uni contre ceux qui voulaient faire payer le Sud, et seulement le Sud : les Etats-Unis. Un front charpenté par la Chine et l'Inde, représentant à eux deux près de la moitié du genre humain, avec une aile radicale-provocatrice (la Malaisie, sur la position : « on ne fait rien ») et une aile modératrice (l'Europe, sur la position : « on veut bien faire quelque chose, même seul »).

Dès le mois de mai 1992, les Etats-Unis, aidés par la diplomatie du président du groupe international pour la négociation sur le climat qui leur permet de sauver la face, capitulent sur le front où leur offensive idéologique est minée de l'intérieur : le climat. Ils signent la convention sur le climat, qui, en termes si alambiqués qu'ils ne sont plus juridiquement contraignants, décide que les seuls pays développés doivent revenir en l'an 2000 au niveau d'émission de 1990 du seul gaz carbonique. Double victoire pour le Sud... mais les Etats-Unis l'ont largement vidée de contenu.

Un rupture se produit en revanche autour de la convention biodiversité. Les pays du Sud ont obtenu un projet qui reconnaît la souveraineté des Etats sur « leur » biodiversité. Cette position ne satisfait guère les ONG, qui auraient préféré voir reconnue la souveraineté des peuples indigènes (« qui-ont-entretenu-la-biodiversité-au-péril-de-leur-vie », selon l'épithète homérique usuelle au *Global Forum*, l'assemblée des ONG

à Rio). Mais il suffit que les Etats-Unis refusent de signer pour que la bataille s'engage à Rio contre les Etats-Unis et pour la convention biodiversité.

Les plus fidèles alliés des Etats-Unis (le Canada, la Grande-Bretagne) les abandonnent et signent la Convention biodiversité dès les premiers jours de la conférence. Les ONG du Nord font bloc avec celles du Sud qui font bloc avec leurs Etats, qui font souvent bloc derrière... la Malaisie. Le débat dégénère. Toute déclaration anti-nataliste devient provocation anti-Sud lorsqu'elle émane du Nord, même pour les ONG féministes... qui parviennent cependant à s'unifier (Nord-Sud) en réaffirmant les droits des femmes sur leur propre corps. En fin de compte, les Etats-Unis sont totalement isolés et tentent une ultime et pitoyable offensive, en offrant unilatéralement 150 millions de dollars pour défendre les forêts du monde<sup>1</sup>. Même les Etats africains refuseront avec hauteur cette aumône. Georges Bush cherche à camoufler ce « Viet-nam diplomatique »<sup>2</sup> par un discours à la Mac Mahon, se défendant de présenter des excuses et alléguant l'isolement dans lequel un leader doit savoir se trouver... Quant à l'Europe, elle brillera par son absence : comme l'avait pressenti le responsable de la DG XI après Maastricht, elle n'avait rien à proposer.

A un an de distance, il est assez difficile d'évaluer les progrès accomplis depuis la conférence de Rio. D'abord parce que la grande majorité de notre presse, qui ne s'était guère mobilisée dans la préparation de cet événement, ayant décrété une fois pour toutes et à l'avance qu'une montagne comme Rio ne saurait accoucher que d'une souris, et que personne ne s'y était engagé à rien, s'était dès lors dispensée du suivi de ces engagements inexistantes.

Or, il y a eu des *engagements* : très précisément deux conventions internationales et un *Agenda pour le XXI<sup>e</sup> siècle*. Celles et ceux qui, jusque dans les rangs des écologistes, ont tourné en dérision la minceur de ces engagements ne sont évidemment pas les mieux placés pour s'indigner qu'ils n'aient pas même été tenus. Mais la situation est encore plus complexe : certains engagements qui n'avaient pas pu être pris à Rio sont en train de se débloquent en coulisse, parce que, comme par mégarde, des verrous sont en train de sauter ici et là.

Sur l'Agenda 21, il n'y a pas, à proprement parler, de bilan à tirer. Ce nouveau bréviaire de développement soutenable est en train de

1. 150 millions de dollars représentent quasiment l'équivalent du supplément de prix demandé par les écologistes pour le passage de la Marne par l'autoroute A86 en tunnel, au lieu d'un viaduc !

2. Selon le mot du député européen Vert, Yves Cochet.

modifier profondément les normes d'attribution des crédits au développement. On avait craint d'y voir une nouvelle conditionnalité sur l'aide ? Qu'on se rassure : il n'y a quasiment plus d'aide à répartir, parce que le Nord du monde est en crise, parce que le Sud s'est élargi à l'Est... alors autant répartir proprement le peu qui reste !

Ceux qui avaient affirmé que le Nord ne financerait plus rien n'ont donc pu remarquer que la Communauté européenne, qui, à Rio, avait fait quelques promesses, s'est empressée depuis de les effacer de son budget, pour démontrer aux opinions publiques que Maastricht n'allait pas coûter cher.

En ce qui concerne les conventions, la situation aurait plutôt tendance à se débloquer. D'abord parce que les problèmes posés avant Rio (la dérive de l'effet de serre, l'érosion de la diversité biologique) le restent après Rio, et qu'il est de moins en moins possible de refuser de les prendre en compte. Ensuite parce que le libéralisme des années 80 recule, avec notamment la victoire de Clinton sur Bush. Les Etats-Unis n'ont plus les moyens d'une politique commerciale arrogante et sont donc amenés à enrober un certain protectionnisme de justifications écologiques et sociales. Déjà les négociations sur l'Accord de libre-échange nord-américain achoppent sur ces questions malgré l'impatience du président Salinas, anxieux de brader la force de travail et l'environnement mexicains contre des usines nord-américaines, et il est possible qu'il en soit de même au GATT.

Ainsi, le président Clinton et son vice-président viennent de décider de signer la Convention « Biodiversité », ce que Georges Bush avait refusé de faire à Rio. Les laboratoires du Nord ne pourront pas « breveter le vivant » contre le Sud et devront payer une redevance pour le pillage des gisements génétiques du Sud... si l'on arrive à faire préciser les termes de cette convention !

Plus concret est le tournant qui s'amorce sur l'effet de serre, quoique de façon tortueuse. A Rio, les pays industrialisés avaient convenu, de manière alambiquée, qu'il leur faudrait revenir en l'an 2000 au niveau d'émission de gaz carbonique de 1990. Mais ils n'avaient pas dit comment. La Commission de Bruxelles avait proposé une « écotaxe » non seulement sur le pétrole, mais sur toutes les formes d'énergie (pour éviter la substitution par le nucléaire). Cette taxe devrait elle-même se substituer à d'autres impôts. Les Etats-Unis avaient refusé la taxe, l'Europe en avait profité pour ne pas la mettre en œuvre. Mais aujourd'hui Bill Clinton, qui a besoin de lever de nouveaux impôts, et si possible « écologiquement justifiables », augmente la taxe sur les carburants (le Congrès s'empresse d'ailleurs de rogner cet « impôt sur les classes

moyennes »). L'Europe n'a donc plus d'excuse. Mais l'Espagne et la Grande-Bretagne refusent. La France accepte, à condition que la taxe ne frappe pas le nucléaire. De ce fait, le Premier ministre Edouard Balladur augmente la taxe sur les produits pétroliers mais omet de la présenter comme une taxe écologique !

#### POUR NE PAS CONCLURE

Ainsi, les choses avancent-elles latéralement, selon la démarche du crabe, ce qui somme toute reste préférable à l'immobilisme ; mais la crise écologique attendra-t-elle ? Les débats préparatoires et le déroulement même de la Conférence de Rio montrent l'ampleur des difficultés. D'abord, les forces hostiles à une prise en compte sérieuse des périls globaux sont largement dominantes et utiliseront tous les arguments pour « ne rien faire ». Leurs porte-parole n'hésiteront pas à se servir des débats sur les questions scientifiques les plus anodines pour repousser les décisions à plus tard — à trop tard ? Ces forces se trouvent au Nord comme au Sud : les Etats du Sud notamment, représentant bien souvent des intérêts productivistes, ne sont pas les derniers à rejeter toute mesure de précaution dénoncée comme une ingérence intolérable dans leur souveraineté ; une partie croissante des élites du Nord se révèle certes « prête à faire quelque chose », mais n'agira sans doute que contrainte par une forte pression.

Or, par définition, cette forte pression ne peut venir des futures victimes mais de celles et de ceux capables d'anticiper les crises futures : les scientifiques, les militants, ou encore des populations qui les ressentent déjà : les Australiens, victimes des effets du rétrécissement de la couche d'ozone, ou les peuples indigènes qui sont confrontés avec l'étiollement de la biodiversité. Encore faut-il qu'ils prennent conscience de leurs intérêts communs ainsi que des marges de manœuvre non négligeables dont ils disposent. Eclairer ces enjeux et ces possibilités peut représenter la grande responsabilité qui incombe aux chercheurs des sciences humaines.